

Image not found or type unknown



## achat de particulier à particulier

Par **achille78**, le **30/09/2010 à 09:21**

Bonjour,

nous cherchons à acheter un bien immobilier. Nous avons visité un bien avec une agence mais peu de temps après l'agence nous a dit que le bien était vendu. Finalement la vente ne s'est pas faite, je m'en suis aperçu un mois après en voyant le bien en vente par le particulier sur un site de petites annonces. Le vendeur avait mis auparavant le bien dans plusieurs agences, et n'y est apparemment plus dans l'agence avec laquelle nous avons visité.

Sommes-nous obligé de repasser par l'agence ou pouvons-nous faire directement affaire avec le particulier comme il le souhaite?

Merci de votre aide.